

Cette rubrique est réalisée par les conseillers aux affaires sociales de la Délégation aux affaires européennes et internationales.



Canada

Le Québec suspend les hausses d'honoraires prévues pour les médecins spécialistes

Conformément à son engagement électoral, le nouveau gouvernement québécois a décidé de suspendre, pour une période indéterminée, les augmentations de rémunération prévues pour les médecins spécialistes dans l'entente conclue en 2017, et ce tant qu'il sera impossible de comparer leur rémunération à celle de leurs homologues de l'Ontario.

L'ex-gouvernement s'était engagé à commander une étude comparative à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) pour faire la lumière sur cette question controversée et récurrente de l'équité des rémunérations entre les deux provinces. À ce jour, aucune étude n'a été menée.

Le nouveau Premier ministre, François Legault, considère que l'entente signée par son prédécesseur, couvrant la période 2015-2023, accordait 1 milliard de dollars canadiens (peu ou prou 650 millions d'euros) de trop aux médecins spécialistes, montant qu'il entend réinjecter dans le réseau de la santé. Pour cela, il s'est déclaré disposé à renégocier l'entente.

Cette option est catégoriquement rejetée par la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), qui s'est dite prête à recourir aux tribunaux si le gouvernement choisissait la voie de « la confrontation ». Les 10 000 médecins spécialistes ont alors obtenu un rattrapage estimé à 2 milliards de dollars canadiens et une augmentation moyenne de leur rémunération d'environ 11 % d'ici 2023.

GREGORY GUILLAUME

Le Québec vise une réduction de 30 % du marché noir du cannabis en un an

La Société publique québécoise du cannabis (SQDC), qui a la charge de la distribution du cannabis récréatif, vise une réduction de 30 % du marché noir dès la première année de sa

création. La nouvelle entité gouvernementale compte pratiquer une stratégie de prix agressive afin de concurrencer le trafic. Son PDG, Alain Brunet, a déclaré que la SQDC avait une mission avant tout sociale et non commerciale, et que, dans cette perspective, la question du profit était seconde.

Par ailleurs, les douze premières succursales au Québec ouvriront prioritairement dans les quartiers abritant le trafic de stupéfiants. Leur concept a été présenté récemment : à l'entrée, les clients seront accueillis par un agent de sécurité qui ne permettra l'accès à la boutique qu'aux personnes ayant l'âge légal. Des stations interactives délivreront des messages pour une consommation éclairée et responsable du cannabis. Les clients pourront ensuite accéder au cœur de la succursale, où un affichage simple et éducatif, ainsi que des comptoirs explicatifs permettront d'obtenir rapidement toute l'information relative aux produits. Des affiches, de la documentation et bien sûr l'interaction avec les conseillers permettront d'informer les clients sur les risques associés à la consommation du cannabis, les mises en garde et les ressources d'aide disponibles si besoin.

De plus, dans un souci de ne pas promouvoir la consommation de cannabis et de préserver les clientèles vulnérables, la façade des points de vente de la SQDC, bien que clairement identifiée, ne permettra pas aux passants d'apercevoir les produits de cannabis à l'intérieur de la boutique.

GREGORY GUILLAUME



Chine

« Bébés OGM » : Pékin exige la suspension des activités des chercheurs impliqués

Le chercheur chinois He Jiankui a annoncé dans une vidéo diffusée sur YouTube la naissance de deux jumelles dont l'ADN a été modifié pour les rendre résistantes au virus du sida. Cette annonce a provoqué un choc au sein de la communauté scientifique mondiale. La Chine vient d'exiger la suspension des activités scientifiques des chercheurs impliqués dans la naissance supposée des premiers « bébés génétiquement modifiés ». En effet, le vice-ministre des Sciences et Technologies, Xu Nanping, s'est dit « fermement opposé » à ces expérimentations.

La commission nationale de la Santé, qui a rang de ministère, enquête actuellement sur les affirmations du chercheur. Cette expérimentation constituerait « une grave violation des lois, des réglementations et des normes éthiques » en vigueur en Chine si les faits rapportés par la presse étaient avérés, a indiqué Zeng Yixin, le vice-directeur de la commission. Un groupe de 122 scientifiques chinois ont déploré ces derniers jours dans un communiqué la « folie » du chercheur. Devant le tollé suscité par ses déclarations, qui n'ont pas été vérifiées de façon indépendante, He Jiankui a déclaré faire une « pause » dans ses essais cliniques.

ANNE BRUANT-BISSON



Espagne

Dépassement de 70 % du taux de césariennes recommandé par l'OMS

L'OMS indique que le taux de naissance par césarienne ne devrait concerner que 10 à 15 % des naissances. En Espagne, les césariennes sont pratiquées dans plus de 25 % des accouchements, c'est-à-dire qu'elles dépassent de plus de 70 % le taux recommandé. Selon une étude réalisée par *The Lancet*, le taux de recours aux césariennes a augmenté d'environ 3,7 % dans le monde entre 2000 et 2015.

En ce qui concerne la situation espagnole, le chef du département de gynécologie et obstétrique de l'hôpital universitaire de Madrid explique la pratique courante de la césarienne par la hausse des naissances de jumeaux, des diverses complications lors de l'accouchement et des pathologies affectant la santé de la mère.

JEAN-FRANÇOIS RENUCCI

Reconnaissance réduite des médicaments homéopathiques

L'Agence espagnole de médicaments et produits sanitaires (AEMPS) a reconnu l'utilité thérapeutique de seulement douze produits homéopathiques sur le marché, alors que l'on en compte entre 14 000 et 19 000. Les autres produits devront porter sur leurs boîtes la mention que leur efficacité n'a pas été reconnue.

JEAN-FRANÇOIS RENUCCI



États-Unis

Nouveau plan de lutte de la Food and Drug Agency (FDA) contre l'antibiorésistance

Chaque année aux États-Unis, 2 millions de personnes sont infectées par des bactéries résistantes aux médicaments et 23 000 en décèdent.

La FDA (Food and Drug Agency, Agence fédérale chargée des aliments et des médicaments) a lancé le 14 septembre un plan de lutte contre l'antibiorésistance (*2019 Strategic Approach for Combating AMR*) afin d'endiguer ce qu'elle appelle « une menace mondiale pour la santé publique ». La FDA travaille avec d'autres agences fédérales pour encourager la mise au point de nouveaux médicaments antibiotiques, soutenir les recherches sur les bactéries et contrôler l'utilisation d'antibiotiques chez les animaux. Une partie de ce plan concerne également de nouveaux modèles de paiement, tels que des abonnements pour les hôpitaux, afin d'encourager les laboratoires pharmaceutiques à investir dans les antibiotiques. Les hôpitaux pourraient payer un montant forfaitaire initial pour un nombre fixe de doses d'un nouvel antibiotique. D'après Scott Gottlieb, administrateur de la FDA, cela assurerait un retour sur investissement suffisant pour les entreprises et créerait un nouveau marché pour ces médicaments.

MIKAËL GARNIER-LAVALLEY ET CÉLINE JAEGGY-ROULMANN

Des tests révèlent une large consommation de marijuana et d'opioïdes chez les personnes décédées dans un accident de voiture

Le nombre de décès dus aux accidents de la route aux États-Unis continue d'augmenter.

- 6 000 piétons ont été tués en 2017.
- 44 % des conducteurs décédés dans un accident étaient sous l'emprise de drogue en 2016, alors qu'ils n'étaient que 28 % en 2006.
- Chez plus de 50 % de ces conducteurs, des traces de marijuana et/ou d'opioïdes ont été détectées.

Certains arguent que le lien de causalité entre la consommation de drogue et la survenue d'accidents mortels n'est pas démontré. L'étude a effectivement ses limites car, en 2016, 50 % des personnes décédées suite à un accident de

voiture n'ont pas été testées pour la présence de drogue. Les tests sont hétérogènes entre les États. La consommation de drogues aux États-Unis reste cependant un enjeu majeur.

MIKAËL GARNIER-LAVALLEY ET CÉLINE JAEGGY-ROULMANN

La FDA parle d'épidémie pour la consommation d'e-cigarettes par les jeunes

Alertée par les chiffres de jeunes utilisateurs de cigarettes électroniques (plus de 2 millions de collégiens et lycéens en 2017), l'agence américaine FDA (Food and Drug Agency) a lancé au printemps dernier une série d'actions visant les principaux acteurs du secteur, et concernant la vente aux mineurs non autorisée (en ligne et dans les commerces), le marketing ciblant les jeunes consommateurs, l'utilisation frauduleuse des saveurs, etc.

Un dispositif est particulièrement ciblé : JUUL, lancé en 2015 par PAX Labs et devenu indépendant en 2017, que l'agence fédérale soupçonne d'avoir volontairement ciblé les jeunes (ne fumant pas encore) et non des personnes plus âgées et déjà fumeuses pour les aider à arrêter le tabac – ce que l'entreprise prétend.

Indiquant le 12 septembre qu'il voyait « des signes clairs que l'utilisation de cigarettes électroniques par les jeunes a atteint une proportion épidémique », Scott Gottlieb, administrateur de la FDA, a annoncé qu'il s'orientait notamment vers une interdiction des saveurs si les industriels ne répondaient pas aux injonctions envoyées suite aux enquêtes lancées. JUUL a été banni d'Israël peu après son lancement, cette année, et a annoncé son lancement prochain au Royaume-Uni puis en France.

MIKAËL GARNIER-LAVALLEY ET CÉLINE JAEGGY-ROULMANN

Dix-huit États autorisent les parents à ne pas vacciner leurs enfants pour des raisons non médicales

Dans les deux tiers des dix-huit États des États-Unis où les parents sont autorisés à ne pas vacciner leurs enfants pour des raisons non médicales, on observe une augmentation du nombre d'enfants non vaccinés (jusqu'à 27 % des enfants en Idaho, en 2016-2017). La non-vaccination entraîne l'apparition de foyers à risque de contracter des maladies infectieuses et infantiles, alors que celles-ci peuvent être prévenues par la vaccination.

MIKAËL GARNIER-LAVALLEY ET CÉLINE JAEGGY-ROULMANN

Le manque de médecins noirs pourrait expliquer la plus faible espérance de vie des hommes noirs

Les hommes noirs américains ont la plus faible espérance de vie parmi tous les groupes ethniques aux États-Unis : 71,8 ans contre 78,8 ans en moyenne. Elle est de 84,3 ans pour les femmes d'origine hispanique et de 79,3 ans pour les hommes d'origine hispanique. La différence s'explique principalement par des taux plus importants de maladies chroniques comme le diabète et les maladies cardiaques.

Une étude publiée en juin par le National Bureau of Economic Research sur des hommes d'Oakland (Californie) indique que les autres explications de cette différence ne sont pas nécessairement un problème d'assurance ou d'accès aux soins, mais le faible nombre de médecins noirs. Les patients concernés sont en effet plus enclins à prendre des mesures préventives, particulièrement si elles sont invasives, quand elles sont proposées par des médecins noirs que quand elles le sont par des médecins d'une autre origine ethnique.

Les effets sont les plus prononcés chez les hommes, qui se méfient du système médical et sont plus disposés à parler de leurs problèmes de santé avec un médecin noir. Les médecins afro-américains sont en retour susceptibles de mieux prendre en compte la pathologie du malade. Les résultats suggèrent que les médecins noirs pourraient aider à réduire la mortalité cardiovasculaire de 16 décès pour 100 000 personnes par an, ce qui entraînerait une réduction de 19 % du fossé entre hommes noirs et hommes blancs dans la mortalité cardiovasculaire. Ces résultats pourraient également être utiles dans la formation des médecins, notamment pour la préparation des examens dans un contexte multiethnique.

MIKAËL GARNIER-LAVALLEY, CÉLINE JAEGGY-ROULMANN



Finlande

Bilan en 2019 de l'expérimentation d'un « revenu universel »

En vue de la création d'un revenu universel, la Finlande expérimente depuis deux ans, pour un échantillon de 2 000 personnes, le remplacement des allocations versées aux demandeurs d'emploi sous conditions par un revenu minimal unique de

560 euros par mois. Selon Statistics Finland, la fourchette basse du salaire moyen d'un salarié du secteur privé peu qualifié est de 1 580 euros, tandis que le revenu minimum de subsistance est estimé à 1 160 euros.

L'échéance de cette expérimentation est prévue pour fin 2018. Comme attendu, une analyse de l'impact de cette allocation unique sur les allocataires concernés sera menée en 2019, afin d'en tirer les conclusions et, le cas échéant, fixer les conditions de généralisation de cet essai à l'ensemble de la population en recherche d'emploi.

ERIC TROTTMANN



Italie

Les montants dépensés dans les jeux de hasard ont été multipliés par huit en vingt ans

L'addiction aux jeux de hasard et d'argent en Italie est en recrudescence : en vingt ans, les montants dépensés ont été multipliés par huit. La situation s'est particulièrement aggravée à partir de la crise de 2008 ; les montants joués sont passés de 35 milliards d'euros en 2006 à 96,1 milliards d'euros en 2016, soit l'équivalent d'environ 4,7 % du produit intérieur brut italien. En moyenne, sur l'année 2016, 132 euros ont été dépensés par personne et par mois.

Cette situation a justifié l'interdiction, à compter du 1^{er} janvier 2019, de toute publicité en faveur des jeux de hasard et d'argent. Le parrainage sportif est également frappé par cette interdiction mais une exception a toutefois été faite en faveur de la loterie nationale.

Ces mesures seront appliquées à compter de janvier 2019, mais certaines sociétés pourront obtenir une prolongation jusqu'au 30 juin. Certains opérateurs ont déposé une plainte auprès de la Commission européenne contre l'interdiction. Cette dernière a été classée sans suite.

CATHERINE BOBKO

Le deuxième pays européen le plus touché par la rougeole

En 2017, l'Italie était le deuxième pays européen le plus touché par la rougeole, derrière la Roumanie, avec 5 000 contaminations (six fois plus qu'en 2016) et des complications enregistrées dans

près de la moitié des cas (44,8 % des malades ont été hospitalisés et 22 % se sont rendus aux urgences pour les premiers soins). Quatre décès, dont trois d'enfants de moins de 10 ans, sont survenus en 2017 ; il s'agissait de personnes non vaccinées contre la rougeole.

D'après le dernier bulletin épidémiologique de l'ISS (Institut national italien de la santé), en 2018, 2 248 cas ont été recensés à ce stade de l'année. Après un pic en avril-mai (plus de 400 cas par mois), l'épidémie semble s'essouffler, même si six décès ont d'ores et déjà été enregistrés en 2018 – les deux derniers sont survenus en Sicile au cours des mois de mai et juin. Si la plupart des régions italiennes sont touchées, le plus grand nombre des signalisations provient de Sicile, où le taux d'incidence est de 333 cas pour un million d'habitants.

CATHERINE BOBKO



Maroc

Réforme des régimes de retraite

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la réforme paramétrique du régime des pensions civiles au Maroc, conçue de manière progressive à compter du 1^{er} septembre 2016, l'année 2019 connaîtra le passage de l'âge légal de mise à la retraite à 61,5 ans, aux taux de cotisation salariale et de contributions patronales de 14 %. L'assiette de liquidation des pensions sera quant à elle élargie à la moyenne des salaires des 72 derniers mois de services effectifs.

Le gouvernement, dans le cadre de la mise en place d'une réforme structurelle et intégrée des régimes de retraite, a validé le choix d'une réforme d'étape recommandée par la commission nationale, sous forme de deux pôles, public et privé. À ce titre, une étude technique a été lancée afin de définir les modalités d'implémentation de ce scénario. La couverture est en outre étendue à d'autres catégories socioprofessionnelles : il s'agit de l'opérationnalisation du régime de pension pour les indépendants, prévu par la loi n° 99-15 instituant un régime de pension pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale, à travers l'adoption des derniers textes d'application.

KARINE SABATIER-TAZI

Généralisation de la couverture médicale de base et amélioration des conditions d'accès aux soins de santé

Plus de 54,6 % de la population marocaine dispose aujourd'hui de la couverture médicale de base. Dans le but d'une généralisation, plusieurs actions ont été réalisées, à savoir une assurance maladie obligatoire (AMO) de base au profit des étudiants pour une population cible de 288 000 personnes, et l'adoption des décrets d'application de la loi n° 98-15, par le conseil du gouvernement du 13 septembre 2018, relatifs au régime de l'AMO de base pour les professions libérales, les commerçants, les artisans et toute autre personne active non salariée, population estimée à 11 millions.

L'accès des citoyens aux soins de santé doit également être amélioré : extension et mise à niveau de l'offre de soins hospitalière, amélioration de l'accès aux médicaments, renforcement de la santé en milieu rural, prévention et lutte contre les maladies, renforcement de la santé de la mère et de l'enfant, et mobilisation des ressources humaines (4 000 postes budgétaires accordés au ministère de la Santé).

Le nouveau plan santé 2025 vise la mise en place d'une feuille de route sectorielle qui répond aux différents besoins du système de santé et contribue à l'amélioration de l'offre sanitaire publique.

KARINE SABATIER-TAZI



Royaume-Uni

Les hôpitaux du NHS England envisagent un système de réservation pour les urgences

Les hôpitaux du NHS England envisagent un système de réservation pour les urgences, et l'assouplissement de la cible selon laquelle 95 % des patients entrés aux urgences doivent être examinés dans un délai de quatre heures. Cette mesure s'inscrit dans un contexte où les sous-effectifs chroniques et les difficultés financières rendaient cet objectif presque inatteignable. La cible de quatre heures ne concernerait plus que les patients munis d'un rendez-vous et les urgences suffisamment sérieuses (prioritaires).

Avec cette décision, les patients souffrant de blessures ou de maladies non urgentes ne

bénéficieraient donc plus de cette garantie, sauf rendez-vous (un filtrage préalable serait réalisé par téléphone). Le NHS England dit vouloir s'inspirer du système danois adopté à Copenhague, mais le Royal College of Emergency Medicine y est opposé et appelle le NHS à ne pas se détourner du véritable problème, à savoir les sous-effectifs aux urgences.

Par ailleurs ont également été engagées des réflexions sur la possibilité de revoir la cible selon laquelle les opérations chirurgicales non urgentes devraient être programmées dans un délai de dix-huit semaines – suivant l'orientation d'un patient par son médecin généraliste vers un spécialiste à l'hôpital.

MARIE KEIRLE

Un plan d'action pour un dépistage plus précoce du cancer

La Première ministre britannique a annoncé un plan d'action pour améliorer le dépistage du cancer. L'objectif est que chaque année, 55 000 personnes de plus survivent au cancer. Aujourd'hui, 52 % des dix types de cancers les plus fréquents sont dépistés en phase 1 ou 2. D'ici 2028, 3 cancers sur 4 devraient être dépistés à un stade précoce. Pour ce faire, plusieurs mesures ont été annoncées : la révision des programmes de dépistage ; l'investis-

tissement dans la recherche et les technologies de pointe pour transformer le processus de diagnostic ; l'usage de l'intelligence artificielle pour cibler les populations à risque. De nouveaux tests de dépistage du cancer de l'intestin seront distribués, et l'âge de dépistage recommandé sera abaissé de 60 à 50 ans.

MARIE KEIRLE

L'espérance de vie stagne pour la première fois depuis 35 ans

L'espérance de vie au Royaume-Uni est inférieure à celle de la plupart des pays situés au même niveau de développement économique : 79,2 ans chez les hommes, 82,9 ans chez les femmes. Une étude de l'Office for National Statistics montre que la croissance de l'espérance de vie s'est ralentie de manière plus forte au Royaume-Uni que dans l'ensemble des autres pays développés, à l'exception des États-Unis. Ce phénomène survient après plusieurs décennies d'augmentation régulière. Ce ralentissement apparaît en 2011 ; entre 2015 et 2017, l'espérance de vie à la naissance chez les hommes et les femmes britanniques est restée quasi inchangée, de même que l'espérance de vie à 65 ans.

Les politiques d'austérité mises en place par le gouvernement depuis 2010 sont accusées d'avoir

eu un impact négatif sur le système de santé et les services sociaux. Les chercheurs incriminent également un mode de vie inapproprié, une forte prévalence de l'obésité, les épidémies saisonnières de grippe, ainsi qu'un affaiblissement des améliorations dans la prise en charge des maladies cardiovasculaires au cours des dernières années.

MARIE KEIRLE



Suède

Le temps d'attente pour les soins spécialisés a augmenté depuis 2014

En Suède, le temps d'attente pour les soins spécialisés a augmenté dans tous les comtés depuis 2014. La plus forte augmentation a été observée dans le comté de Jämtland (une des zones les moins peuplées de Suède), où seulement 53 % des patients sont traités pour les soins non urgents dans un délai de 90 jours, comme le prévoit la « garantie en matière de soins » fixée par les pouvoirs publics, alors qu'ils étaient 88 % en 2014. Le comté de Halland est le comté le plus performant dans la réalisation de ces objectifs de santé : 94 % des patients reçoivent des soins dans les 90 jours, mais ils étaient 98 % en 2014.

ERIC TROTTMANN

alcoologie addictologie

Alcoologie et Addictologie.
2018 ; 40 (4) : 288-387

Éditorial

- Avis de tempête pour les acteurs de la prévention des risques liés à l'alcool, *Bernard Jomier*

Recherche

- Résultats d'un programme de remédiation cognitive chez des malades alcooliques hospitalisés en SSR. Une étude observationnelle, *Stéphanie Pelletier, Régis Alarcon, Bertrand Nalpas, Valérie*

Ewert, Laurie Robert, Benjamin Vial, Hélène Donnadieu-Rigole, Pascal Perney

- Étude de l'alcool par la théorie des représentations sociales auprès d'un régiment de militaires français, *Clémence Casanova, Rémy Michel, Themistoklis Apostolidis, Liliane Pellegrin, Franck Berger*

Mise au point

- La médecine de précision en addictologie. Un besoin médical non satisfait, *Mickael Naassila, Wim van den Brink*

Pratique clinique

- Réflexions autour d'une consultation conjugale et familiale en première intention en CSAPA, *Florence Bocquet*
- Choizitaconso©. Un apport à la réduction des dommages en alcoologie, *Danielle Casanova, Carole Goncalves Da Cruz, Ketty*

Hourrier, Olivier Riccobono-Soulier, Jérôme Seguin, Stéphanie Vassas

Regard critique

- L'empathie en alcoologie. Variantes, faux-semblants et pièges, *Henri Gomez*
- Vivons-nous dans une société addictogène ? *Nicolas Simon, Bernard Basset*

Congrès

- 1^{re} journée nationale d'échanges du réseau de recherche REUNIRA. Binge, addictions et comorbidités

Vie de la SFA

- Journées de la SFA 2019 – Nouveau membre – Adhésion

Informations

- Annonces – Thèses et mémoires – Agenda – Index 2018